

MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT
CAUX SEINE AGGLO
MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
ALLEE DU CATILLON – BP 20062
76170 LILLEBONNE

Siège Social
Chemin de la Bretèque - CS 30059
76237 Bois-Guillaume cedex
Tél. : 02 35 59 47 47
Fax : 02 35 12 21 08
Email : accueil76
@normandie.chambagri.fr

N/Réf : LL/NM
Pôle Territoires et Environnement
Dossier suivi par Mme Laurie LECUYER
Ligne directe : 02.35.59.47.20
amenagement.urbanisme@normandie.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 22 septembre 2023

Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de FAUVILLE EN CAUX

Dossier suivi par Madame Dorilys LE BASTARD

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier reçu en date du 07 septembre 2023, et eu égard aux articles L132-7 et L153-16 du Code de l'Urbanisme et L112-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime, vous nous soumettez le projet cité en objet et sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture.

La procédure de modification simplifiée du PLU de FAUVILLE EN CAUX prévoit la modification d'articles règlementaires dans les espaces urbanisés (UC et UR), à urbaniser (AUM) et la correction d'erreurs matérielles relatives au zonage de l'entreprise « les matériaux Fauvillais » et du centre Hortithèque-Naturapôle.

Ces modifications n'ont pas d'impact sur les activités et espaces agricoles et n'appellent donc pas de remarques particulières. En ce sens, nous donnons **un avis favorable** au projet de modification simplifiée du PLU de FAUVILLE EN CAUX.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Sébastien LEVASSEUR
Vice-Président de la Chambre d'agriculture
Président de la Commission Territoires